

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Mardi 30 septembre 2025

UN CONDENSÉ D'INFORMATIONS POUR LES ACTEURS ET USAGERS DE SANTÉ EN HAUTS-DE-FRANCE

● En images

Santé mentale : l'agence soutient la pair-aidance professionnelle. Parmi les 62 actions de sa feuille de route santé mentale dévoilée en début d'année, le développement de la pair-aidance professionnelle s'incarne notamment dans la fonction de Médiateur de santé-pair (MSP). Le MSP désigne une personne ayant un trouble psychique qui s'appuie sur son parcours de rétablissement pour contribuer, au sein d'une équipe de psychiatrie et de santé mentale, aux projets de soins et de vie des personnes prises en charge. Aujourd'hui, une vingtaine de personnes exercent dans les établissements de la région cette profession encadrée par une formation de niveau licence. L'ARS finance leur formation et leur première année de recrutement. Elle soutient également ce programme porté par le centre collaborateur de l'OMS via la création d'une fonction de référent régional chargé d'accompagner les établissements de la région dans le recrutement et l'intégration des MSP. [En savoir plus.](#)



C'est dans l'actu

L'ARS poursuit sa campagne de sensibilisation aux risques liés à la consommation de protoxyde d'azote. Face à une consommation en forte hausse et aux complications graves qui en résultent, l'ARS relance sa campagne de sensibilisation sur les risques liés au protoxyde d'azote. Diffusée pendant quatre semaines sur les réseaux sociaux et sur les radios les plus écoutées par les 15-25 ans, cette campagne vise à mieux informer, à réduire l'attractivité de la consommation et à faciliter le recours aux professionnels de santé. En 2024, le centre d'addictovigilance des Hauts-de-France a recensé 192 cas imputables au protoxyde d'azote contre 120 cas l'année précédente. Ces chiffres, probablement sous-estimés, traduisent une progression inquiétante. L'ARS renforce également son partenariat avec Jamy Gourmaud pour sensibiliser l'entourage des jeunes et accompagne le CHU de Lille dans la constitution d'une filière régionale de prise en charge des complications liées au mésusage. [Plus d'infos sur parlons-proto.fr.](#)

1,5 M€ d'aides à l'investissement pour les établissements et services dédiés aux personnes en difficultés spécifiques. L'ARS Hauts-de-France déploie et finance, pour près de 100 M€ en 2025, les établissements et services médico-sociaux offrant une prise en charge à des publics vulnérables, souvent en situation de précarité, d'exclusion sociale ou confrontés à des addictions. Le directeur général de l'ARS a par ailleurs décidé de soutenir plusieurs projets d'investissements immobiliers via le fonds d'intervention régional (FIR), comme un transfert de lits halte soins santé (LHSS), des relocalisations ou encore des travaux immobiliers, d'extension ou d'amélioration de l'accueil. [Plus d'informations ici.](#)

Bronchiolite : des traitements préventifs pour les femmes enceintes et les nouveau-nés. Chaque année, la bronchiolite est à l'origine de complications graves chez le très jeune nourrisson, et constitue l'une des premières causes d'hospitalisation des enfants de moins d'un an pendant la saison hivernale. Des traitements préventifs existent désormais et peuvent être proposés pendant la grossesse, en maternité à la naissance ou en ville après le retour à domicile. Une campagne de protection est menée chaque année à partir de la fin de l'été afin de protéger les nourrissons avant l'épidémie hivernale à venir. Le vaccin Abrysvo peut ainsi être administré pendant le 8e mois de grossesse pour protéger l'enfant à naître. Pour les nouveau-nés dont la mère n'a pas reçu ce vaccin, le traitement Beyfortus est proposé pendant le séjour à la maternité dans tous les établissements de la région. [En savoir plus.](#)

Les jeunes de 11 à 14 ans des collèges et des établissements médico-sociaux (ESMS) pourront se faire vacciner à la fois contre les HPV et les méningocoques. A partir de janvier 2026, les élèves de 5ème et de 4ème pourront se faire vacciner gratuitement, à la fois contre les HPV et contre les méningocoques ACWY, responsables de la majorité des cas d'infections invasives à méningocoques. Le vaccin contre le HPV sera réalisé sur deux années scolaires : la 1ère dose en 5ème et la 2ème dose en 4ème. Le vaccin contre le méningocoque, injectable en une dose, sera proposé aux élèves de 5ème et de 4ème. Pour rappel, la vaccination est réalisée par des médecins, sage-femmes ou infirmiers des centres de vaccination au sein même des collèges. Les parents peuvent compléter

l'autorisation dès maintenant, soit sous format papier remis par le collège, soit sous format numérique en suivant ce lien. La vaccination peut également être réalisée en dehors du collège, les vaccins étant remboursés à 65% par l'assurance maladie. Depuis septembre, les jeunes accompagnés en ESMS peuvent aussi se faire vacciner contre le HPV et le méningocoque au sein même de leur établissement.

Un annuaire pour faciliter l'accès à l'IVG en Hauts-de-France. Le 28 septembre marquait la journée mondiale pour le droit à l'avortement. Garantir l'accès à l'IVG partout en France pour toutes les femmes qui en font la demande est un enjeu majeur en matière de droit des femmes et de santé publique. C'est une priorité de l'agence régionale de santé Hauts-de-France, inscrite dans le projet régional de santé (PRS). Pour faciliter les modalités d'accès à l'IVG dans la région, [le site internet IVG les Adresses Hauts-de-France](#) permet de localiser facilement les structures ou les professionnels de santé libéraux qui la pratiquent à travers un moteur de recherche et une cartographie de l'offre. Cet outil répond au besoin d'une information fiable, accessible et de proximité aussi bien pour les femmes en demande d'IVG que pour les professionnels de santé, du social et du médico-social qui cherchent à orienter les femmes vers les structures adaptées. Ces informations locales sont également disponibles via le 0800 08 11 11, le numéro vert national « Sexualités, Contraception, IVG ».

La campagne de vaccination grippe-covid sera lancée le 14 octobre. Les vaccinations contre la grippe saisonnière et contre le Covid-19 sont toutes deux recommandées pour les personnes les plus fragiles (personnes âgées de 65 ans et plus, ayant une maladie chronique, immunodéprimées, en situation d'obésité sévère et femmes enceintes) ainsi que pour leur entourage. Les professionnels de santé (personnels administratifs, soignants, techniques) et les étudiants en santé, quel que soit leur lieu d'exercice, sont aussi vivement encouragés à se faire vacciner contre la grippe et le Covid-19. Pour accompagner les structures sanitaires, médico-sociales et les organismes de formation en santé dans le déploiement de la campagne 2025-2026 auprès de leur personnel, l'ARS et ses partenaires ont renouvelé la boîte à outils. [A retrouver ici.](#)

L'agence promeut « Mon bilan prévention » auprès des CPTS. Après avoir été la première ARS à expérimenter le déploiement de « Mon bilan prévention » en France, l'agence poursuit la promotion du dispositif auprès des CPTS. Les équipes de l'agence, qui ont organisé un webinaire régional et rencontré individuellement une soixantaine de communautés pour leur présenter le dispositif, collaborent actuellement avec 6 CPTS pilotes pour élargir la sensibilisation aux acteurs, notamment sociaux, de leur territoire : centres sociaux, CCAS, missions locales, maisons sport santé, acteurs des CLS. Objectif : amener, au-delà des patientèles des professionnels de santé, le maximum de personnes éloignées des soins vers le bilan prévention. Pour rappel, ce temps de prévention de 30 à 45 minutes, pouvant être effectué par un médecin généraliste, un pharmacien, une sage-femme, un infirmier, et prochainement par un masseur-kinésithérapeute, permet d'échanger sur les habitudes de vie et l'environnement d'un patient afin de déterminer des priorités de santé sur lesquelles il souhaite agir grâce aux conseils du praticien. Il est effectué à 4 âges clés de la vie : 18-25 ans, 45-50 ans, 60-65 ans, 70-75 ans. [En savoir plus sur Mon Bilan prévention.](#)

● Ça s'explique

Solidarité territoriale : comment s'engager en tant que médecin dans les Hauts-de-France ? Pour lutter contre les déserts médicaux, le gouvernement encourage des médecins volontaires à exercer une « mission de solidarité territoriale » en assurant des journées de consultations dans les zones les plus fragiles. Des lieux de consultation sont prévus dans 4 intercommunalités des Hauts-de-France : Communauté de communes du Pays de la Serre (02), Communauté de communes des 7 Vallées (62), Communauté de communes de la Haute Somme (80) Communauté de communes de l'Est de la Somme (80). Modalités d'inscription, rémunération, démarches administratives et pratiques... [Découvrez notre dossier](#) pour savoir comment fonctionne le dispositif et comment s'engager.



● Ça se passe dans les territoires

Sambre-Avesnois-Thiérache : des engagements, des faits marquants. A l'occasion de la signature du troisième pacte pour la Sambre-Avesnois-Thiérache (2025-2029) le 2 septembre dernier, l'ARS a publié une brochure sur les résultats de son action en faveur de la santé des habitants de ce territoire, qui aura vocation à être poursuivie et amplifiée dans les années à venir. Noué en 2018, ce partenariat inédit entre l'État et les collectivités s'affranchit des organisations administratives traditionnelles pour agir sur deux arrondissements répartis sur deux départements, le Nord et l'Aisne, et prend date sur des engagements essentiels pour le développement du territoire. [Consultez la brochure.](#)

Congrès départementaux des maires : l'agence à la rencontre des élus. En cette rentrée, les équipes de l'ARS prennent part à différents congrès départementaux des maires. Après avoir participé à celui de l'Aisne le 5 septembre et à celui des maires du Nord le 25

septembre, nos équipes se rendront au congrès des maires du Pas-de-Calais le 2 octobre et à celui des maires de l'Oise le 18 octobre. Ces rencontres sont autant d'occasions d'informer les élus du territoire sur les thématiques santé (accès aux soins, santé environnement, etc.) et d'échanger avec eux de façon privilégiée sur les problématiques santé auxquelles ils sont confrontés dans l'exercice de leur mandat.

Accès aux soins : l'ARS aux côtés de la CPTS Ternois Santé (62). Le 11 septembre, la CPTS Ternois Santé a signé son accord conventionnel interprofessionnel (ACI) avec l'assurance maladie et l'ARS Hauts-de-France. L'agence accompagne cette dynamique territoriale, qui mobilise déjà une cinquantaine de professionnels de santé pour améliorer l'accès aux soins de plus de 42 000 habitants répartis sur 119 communes. La CPTS Ternois Santé a intégré à son projet de santé les missions suivantes : faciliter l'accès à un médecin traitant, renforcer la prise en charge des soins non programmés, structurer des parcours pluriprofessionnels, développer la prévention et organiser la réponse aux crises sanitaires. [En savoir plus.](#)

Bassin Minier : des avancées pour la santé. A l'occasion de la signature de la convention 2025-2027 de l'Engagement pour le renouveau du Bassin Minier (ERBM) le 2 septembre dernier, l'ARS a publié une brochure et une vidéo sur les résultats de son action pour améliorer l'état de santé des habitants du Bassin Minier. Depuis 2017, l'ARS prend une part active dans cet engagement partenarial qui associe l'Etat, la Région Hauts-de-France, les Départements du Nord et Pas-de-Calais ainsi que huit intercommunalités du territoire. [Consultez la brochure et la vidéo ici.](#)

Contrats locaux de santé (CLS) : un nouveau CLS dans le Nord et un nouvel engagement dans l'Aisne. L'ARS et le territoire du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache ont franchi une première étape vers la construction d'un futur CLS, pour la fin de l'année, en signant ensemble une charte d'engagement. Les travaux porteront notamment sur la prévention, l'attractivité pour les professionnels de santé, ainsi que sur l'accompagnement du vieillissement et le renforcement de l'offre destinée aux personnes en situation de handicap. Dans le Nord, l'ARS a également conclu un nouveau CLS avec la Communauté urbaine de Dunkerque. Ce troisième CLS signé avec ce territoire met l'accent sur l'attractivité médicale, la lutte contre les addictions et la santé mentale des jeunes. Outil essentiel de coordination entre l'État, les collectivités et les acteurs de terrain, le CLS constitue un levier durable pour améliorer l'accès aux soins et réduire les inégalités de santé. [En savoir plus sur les CLS.](#)

L'ARS accueille 258 nouveaux internes le 7 octobre à Amiens. Organisé par l'agence depuis 2005, ce séminaire apporte aux nouveaux internes en médecine et en pharmacie de la subdivision d'Amiens toutes les informations nécessaires pour entreprendre au mieux leur internat et conforter leur choix d'exercer dans notre région. Ils pourront rencontrer l'ARS, leur coordonnateur de DES (diplôme d'études spécialisées), les facultés de médecine et de pharmacie, les associations des internes, les fédérations des établissements de santé publics et privés de la région, le CHU d'Amiens, l'Ordre des médecins, l'URPS et le service de Santé universitaire. Chaque acteur présentera son champ d'action : droits et devoirs de l'interne, exercice libéral, déontologie, différents masters en santé, aides dédiées ou

encore caractéristiques de la région et des établissements sanitaires publics et privés.
[Tout savoir sur la formation des médecins ici.](#)

● L'écho du national

Exposition aux écrans. Fruit d'un travail interministériel, le guide « [Bien grandir avec les écrans : des repères pour chaque âge](#) » qui vient de paraître indique, pour chaque tranche d'âge, les préconisations d'exposition aux écrans et promeut un usage équilibré des écrans en s'appuyant sur les recommandations de santé ● **Vaccination.** Une campagne ministérielle « [contre la méningite, vaccinons-nous !](#) » vient d'être lancée pour sensibiliser la population aux risques liés aux infections invasives à méningocoques (IIM) - qui touchent principalement les enfants, les adolescents et les jeunes adultes - et l'importance de la vaccination comme moyen de prévention ● **Enfance en danger.** Depuis le 17 septembre, une campagne de communication nationale est déployée pour faire connaître le 119, numéro d'appel et site web de l'enfance en danger, pour inciter chacun à agir en cas de doute ou de suspicion de violence. [Téléchargez le kit de communication.](#)

DES PROJETS À L'APPEL

Qualité des soins **PRIX QUALITÉ 2025 DE L'ARS HAUTS-DE-FRANCE**

L'agence ouvre l'édition 2025 de son Prix qualité, destiné à récompenser les initiatives exemplaires des établissements sanitaires et médico-sociaux ainsi que des organisations coordonnées en ville. Objectif : valoriser et diffuser les démarches innovantes qui améliorent concrètement la qualité et la sécurité des prises en charge, au bénéfice des usagers comme des professionnels. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 5 novembre 2025. [-> Ça m'intéresse](#)

Handicap **CRÉATION DE PLACES EN MAS DANS LE PAS-DE-CALAIS**

L'ARS Hauts-de-France lance un appel à manifestation d'intérêt pour la création de places en maison d'accueil spécialisé (MAS) pour adultes dans le Pas-de-Calais. L'objectif est de renforcer l'offre d'hébergement et d'accueil de jour pour des personnes lourdement dépendantes, dont les besoins de soins et d'accompagnement dépassent ce que peuvent fournir les foyers ou autres structures. Date limite de réponse : 17 novembre 2025. [-> Ça m'intéresse](#)

Tous les appels à projets et candidatures

● L'ARS recrute

- Médecin chargé(e) de mission** pour le pôle de proximité de la Somme – Amiens •
Chargé(e) de mission dialogue de gestion avec les établissements de sante – Lille
• **Agent comptable adjoint(e)** – Lille

Plus de postes à découvrir.

NOUS CONTACTER



556, avenue Willy Brandt
59777 Euralille



0 809 40 20 32
service gratuit + prix appel



[Site web](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)